



## Communiqué de presse

Le 29 octobre 2018

### PLF 2019 : un effort de solidarité encore nécessaire

**Alors que le rapport sur la Mission Cohésion des Territoires du Projet de loi de Finances 2019 va être présenté demain, 30 octobre, à la Commission des Finances de l'Assemblée nationale, l'Uniopss rappelle sa position et ses propositions pour une politique du logement à la hauteur des besoins des plus fragiles.**

Auditionnée par la Mission Cohésion des Territoires dans le cadre du PLF 2019, l'Uniopss a proposé un certain nombre de mesures et d'améliorations concrètes en matière de logement et d'hébergement :

- **Davantage de logements locatifs très sociaux** accessibles financièrement, dits PLAI (60 000 au lieu des 40 000 envisagés) avec un montant de loyer revu pour être encore plus accessible à tous ; l'Uniopss souligne que la programmation de ces 60 000 PLAI permettrait de traduire concrètement les objectifs du « logement d'abord », fer de lance de la politique du logement du gouvernement pour les plus modestes.
- **Davantage de logements accessibles aux personnes en situation de handicap** (retour aux 100 % de logements accessibles au lieu de 20 %, qui assignent à résidence les personnes en situation de handicap) ;
- **Un système de modulation progressive de l'APL** dans le cadre de la réforme visant à se baser sur les ressources de l'année N plutôt que sur celles de l'année N-2 pour les travailleurs précaires et les jeunes aux ressources instables ;
- **Le maintien d'une participation financière de l'État**, garant du droit du logement, dans le **Fonds National des Aides à la Pierre** qui finance la construction de logements locatifs sociaux ;
- **La suppression de la réduction de 14 millions d'euros de crédits pour les Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale**, qui vient s'ajouter à la diminution en 2018 de 20 millions d'euros (soit une perte en 2018 de 1 300 places d'hébergement ou de 400 postes de travailleurs sociaux) ;
- **La réindexation de l'APL sur l'inflation** (évaluée à 1,7 % pour 2019), alors que le PLF prévoit sa désindexation, avec pour conséquence que l'APL n'augmentera que de 0,3 %.

L'Uniopss appelle donc les députés à voter un PLF traduisant une volonté claire de protéger les plus fragiles pour leur donner les moyens de s'insérer durablement dans la société.

**Contact presse :** Jeanne Dietrich, Conseillère Technique Logement-Hébergement, Uniopss  
Tél. 01 53 36 35 11 – [jdietrich@uniopss.asso.fr](mailto:jdietrich@uniopss.asso.fr)

### **A propos de l'Uniopss**

*Créée en 1947, l'Uniopss (Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux) rassemble les acteurs associatifs des secteurs sanitaire, social et médico-social. Elle porte ainsi auprès des pouvoirs publics la voix collective de l'ensemble de ces associations, engagées auprès des personnes vulnérables, pour développer les solidarités.*

*Présente sur tout le territoire au travers d'un réseau d'unions régionales et d'une centaine de fédérations et d'associations nationales, l'Uniopss regroupe 25 000 établissements, 750 000 salariés et un million de bénévoles. Son expertise, sa connaissance du terrain, ainsi que sa capacité d'analyse transversale des différents champs de l'action sanitaire et sociale (handicap, personnes âgées, santé, enfance, famille, lutte contre l'exclusion...), font de l'Uniopss un observateur privilégié des besoins sociaux et un acteur majeur de l'économie sociale et solidaire.*